



**HAL**  
open science

# **Transformations agroécologiques dans une ville-patrimoine : la durabilité de l'agriculture urbaine au prisme du paysage**

Sophie Bonin

## ► **To cite this version:**

Sophie Bonin. Transformations agroécologiques dans une ville-patrimoine : la durabilité de l'agriculture urbaine au prisme du paysage. *Territoire en mouvement. Revue de Géographie et d'Aménagement*, 2024, 2024 (61-62), <https://journals.openedition.org/tem/11322#abstract>. <10.4000/11suf>. <hal-04701636>

**HAL Id: hal-04701636**

**<https://hal.science/hal-04701636v1>**

Submitted on 18 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC 4.0 - Attribution - Non-commercial use - International License

# Transformations agroécologiques dans une ville-patrimoine : la durabilité de l'agriculture urbaine au prisme du paysage<sup>1</sup>

Agroecological transformations in a heritage city: landscape lens on urban agriculture and its sustainability

Sophie Bonin

Maître de conférences en géographie et paysage

LAREP, Ecole Nationale Supérieure de Paysage de Versailles

10 rue Maréchal Joffre, 78000 Versailles

s.bonin@ecole-paysage.fr

---

**Résumé :** Constatant la difficulté à saisir la complexité et la diversité des formes d'agriculture urbaine, cet article se concentre sur deux situations de fermes urbaines professionnelles, proches géographiquement. Il propose d'explorer la fabrique paysagère de ces installations, croisant les analyses morphologique et fonctionnelle. L'objectif est de mettre en évidence les liens entre la caractérisation paysagère et celle socio-écologique du phénomène. Le contexte urbain patrimonialisé, très protégé, à Versailles, et l'historicité très différente des deux fermes, permet de témoigner de l'importance des changements à l'œuvre. Les résultats montrent des similarités très importantes des systèmes de production, répondant à des fonctions qui dépassent largement l'alimentation, mais qui sont conditionnées par elle. Mais il en résulte aussi une certaine homogénéisation des formes de jardin qui interroge aussi bien esthétiquement qu'écologiquement ces nouveaux paysages urbains.

**Mots-clefs :** potager urbain, ferme urbaine professionnelle, paysage, transition, socio-écologie, nature en ville

---

**Abstract:** Given the difficulty of grasping the complexity and diversity of urban agriculture, this article focuses on two professional urban farms in fairly close geographical proximity. It proposes to explore the landscape fabric of these installations, combining morphological and functional analyses. The aim is to highlight the links between the landscape and socio-ecological characterisation of the phenomenon. The heritage-laden, highly protected urban context of Versailles, and the very different histories of the two farms, means that we can bear witness to the changes at work, and thus question the socio-ecological transformations through a landscape diagnosis. The results show that the food production systems are very similar, responding to functions that go far beyond food one, but which are conditioned by it. But what is created is also a certain homogenisation of garden forms, which raises aesthetic and ecological questions about those new urban landscapes.

**Key words :** urban food garden, professional urban farm, landscape, transition, socio-ecology, nature in town

---

---

<sup>1</sup> Qu'Antoine Jacobsohn, historien et directeur-adjoint de l'ENSP en charge du Potager du Roi en 2022, et Marion Brun, ingénieure de recherche en 2022-23 à l'ENSP, soient bien vivement remerciés pour leurs remarques et corrections constructives et informées. De même je remercie les jardiniers du Potager du Roi, son responsable François-Xavier Delbouis, qui ont répondu patiemment à toutes mes questions, et Gilles De Groote pour les entretiens et visites répétés, avec étudiants ou collègues, qu'il a bien voulu m'accorder.

L'agriculture urbaine est un mouvement multiforme complexe (Nahmias et Le Caro, 2012 et Nahmias, 2017)<sup>2</sup>, qui a comme dénominateur commun la promotion d'une production alimentaire de proximité, cherchant à répondre aussi à des enjeux environnementaux et sociaux urbains : amélioration de la biodiversité en ville, relation entre humains et non-humains, régulations hydrologiques ou climatiques, réduction de l'énergie du transport alimentaire; mais aussi éducation au vivant, sensibilisation, loisir écologique, sociabilité inter-classes ou intergénérationnelle, réinsertion<sup>3</sup>. Nous nous focaliserons dans cet article sur un type particulier d'agriculture urbaine qui correspond, selon les typologies, aux « fermes multifonctionnelles à vocation pédagogique et éducative » (Darly et al., 2022, p.105), ou « agriculture servicielle » (Mayol, Gangneron, 2019)<sup>4</sup>. Elles sont professionnelles, en plus grande partie en pleine terre, vendent leurs productions mais aussi des services associés (visites, formations), et ont des objectifs sociaux et environnementaux (Charvet, Laureau, 2018). Cette caractérisation des fermes par leur multifonctionnalité témoigne que la relation historique d'une ville nourrie par ses campagnes, après avoir été bouleversée par des circuits alimentaires de plus en plus longs, complexes et invisibles, se trouve renversée par ces formes de prise en charge de la production alimentaire par la ville. La production alimentaire devient un service écologique et social pour une société urbanisée, et ce faisant, transforme l'aspect des villes. L'étymologie même de l'agriculture - culture productive des champs, tiers identitaire de la campagne dans le triptyque *ager, sylva, saltus* - se trouve contredite.

Ce processus transforme les paysages de façon plus ou moins rapide et plus ou moins discrète, en lien avec des changements de pratiques de gestion (horticole ou agricole), mais aussi des changements de pratiques urbanistiques, prenant place aujourd'hui dans de nombreux projets de nouveaux quartiers ou de rénovation urbaine. L'observer dans une situation de paysage sous protection patrimoniale, comme nous allons le voir, peut donc être révélateur de la force de ce moteur de transformation des espaces urbains.

Le terme de paysage est ici mis en avant car sont à l'œuvre, concomitamment, des changements dans la matérialité des espaces (sols, végétaux, aménagements), et des changements de représentations et de modèles paysagers – ceux du jardin, du parc public, avec dès lors des conflits de représentation possibles. Ce processus, globalement, entre dans le champ de ce qu'on a nommé le changement de paradigme (groupe de Bruges, 1992), parce qu'une grande multifonctionnalité est demandée à ces agricultures, encore plus que ce que l'on imaginait dans les années 1990 (biodiversité, stockage du carbone, réduction des énergies fossiles, économie de l'eau). Cela s'accompagne de nouvelles pratiques de gestion qui sont revendiquées, dans une perspective éthique et holistique (permaculture, biointensif, cultures sur sols vivants<sup>5</sup>). Lorsque ces projets s'installent dans des interstices de la ville dense, des friches ou des espaces en rénovation, intervient d'une part une rencontre avec les milieux

---

<sup>2</sup> Tout au long de sa thèse, Paula Nahmias (2017) insiste sur la diversité des agricultures urbaines (des localisations, des fonctions, des rapports aux acteurs urbains et des formes de gouvernance variables entre privé et public). Dans un article avec Yvon Le Caro souvent cité pour définir l'agriculture urbaine, c'est une acception large qui est retenue (Nahmias, Le Caro, 2012).

<sup>3</sup> Les publications s'intéressant aux définitions de l'agriculture urbaine, ou proposant la leur, sont très nombreuses : cf. *Les agricultures urbaines en France* (Aubry et al., 2022). Notre insistance ici sur les services fournis à ou avec la ville correspond assez bien à une des principales références communes, celle de Luc J.A. Mougeot, énoncée en 2000 (*Urban Agriculture: Definition, Presence, Potentials and Risks, and Policy Challenges*).

<sup>4</sup> Dans cet avis du CESE, le terme d'agriculture servicielle est compris au sens large, incluant les services écosystémiques, et le rôle de ces installations agricoles dans l'aménagement urbain. Un travail précédent de l'ADEME, *Agriculture urbaine, quels enjeux de durabilité ?*, de 2017, entendait ce terme de façon plus restrictive, pour des fermes vendant des services plus que leurs productions (éco-pâturage par exemple) – ce qui correspond moins à nos deux cas d'étude.

<sup>5</sup> David Holmgren, Bill Mollison, 1978, *Permaculture One: A Perennial Agriculture for Human Settlements*. Melbourne: Transworld. Et plus récemment : David Holmgren, 2002. *Permaculture: Principles & Pathways Beyond Sustainability* (trad. Aux éd. Rue de l'Echiquier en 2014).

de l'aménagement urbain (Pezres, 2010), et d'autre part une amplification et accélération des transformations par leur portage politique. Le soutien des projets par des collectivités ou des entreprises, qui se sont emparées de la thématique, entraîne une mise de moyens importants, mais aussi un processus de fabrication descendant, différent des formes paysagères vernaculaires des traditionnels jardins familiaux. Or, on sait que les processus politiques engendrent aussi une fabrique de paysage différente de ceux vernaculaires<sup>6</sup>. Les milieux de l'aménagement - urbanisme, architecture et paysagisme - sont sollicités et cela représente pour eux une nouvelle pratique de projet (Schwab et al., 2018 ; Janin, 2017). L'autre fait marquant du point de vue de la fabrique paysagère est le contraste avec les formes et les pratiques de gestion des espaces horticoles publics classiques, relevant de l'art des jardins. Les espaces d'agriculture urbaine constituent alors dans la ville un nouveau type d'espaces publics de nature, une nouvelle figure à succès dans l'aménagement urbain.

Depuis plus d'une décennie, une partie importante des recherches sur l'agriculture urbaine examine dans quelle mesure son développement contribue à installer une forme de nature en ville vertueuse écologiquement, une approche dominante étant celle des services écosystémiques rendus (Stella et al., 2022). L'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France (ARB îdF) a témoigné de cette conception en créant un Observatoire de l'agriculture urbaine et de la biodiversité en Ile-de-France (2017, site [www.arb-idf.fr](http://www.arb-idf.fr)). Celui-ci est chargé de suivre les différentes fonctions écologiques des jardins collectifs, et de développer les connaissances et les leviers d'action dans ce domaine.

Des fonctions sociales sont aussi importantes, dans les motivations des acteurs à déclencher puis à porter de tels projets dans le temps. Elles sont surtout bien connues pour les jardins collectifs, à la suite des travaux de Françoise Dubost notamment (Dubost, Lizet, 2003). Les projets qui intéressent cet article, ceux portés par des collectivités et des professionnels, en général partagent ces ressorts sociaux. D'une part, parce que les pratiques sociales liées à l'agriculture urbaine reposent sur une aspiration des urbains à un mode de vie plus écologique, plus relié au vivant, ce qui en fait une activité appréciée, intermédiaire entre le loisir et la recherche de lien à la nature et d'éducation (Scheromm, 2015), qui peut devenir un service marchandisé ; d'autre part parce que ces projets ont une vocation sociale reconnue (Darly et al., 2022), que ce soit pour répondre à des besoins alimentaires de populations précaires, offrir des emplois, favoriser la mixité et les liens sociaux (intergénérationnels, intercommunautaires) - même si ce n'est pas sans manipulation politique possible (Paddeu, 2021 ; Schweizer, Mumenthaler, 2017 ; Ernwein, 2017).

Examiner l'évolution des lieux et des pratiques à partir de l'approche paysagère peut permettre d'évaluer les aménagements de façon transversale, sur leurs fonctions sociales et écologiques en même temps. Comment ces projets, dans leurs orientations agroécologiques, intègrent-ils les caractères des sites ? Les transformations qu'ils provoquent contribuent-elles à une amélioration socio-écologique ? À quel point transforment-ils le paysage urbain (tout court) et plus précisément génèrent-ils un paysage agricole urbain, avec quelles qualités particulières ?

Pour aborder ces questions, deux installations agricoles urbaines ont été analysées et mises en regard. L'une est très récente, l'autre très ancienne, dans un même contexte géographique de centre-ville, dans des paysages urbains très patrimonialisés. Elles partagent, comme la plupart des projets d'agriculture urbaine professionnelle aujourd'hui, des orientations agroécologiques revendiquées.

Les principales caractéristiques de ces installations, leurs vocations, les acteurs principaux et leurs objectifs ainsi que les modes de gestion actuels de ces installations agricoles seront présentés. Il s'agit de reconstruire le récit de la fabrique paysagère (Delbaere, 2010) au regard de notre questionnement. Ce décryptage relève déjà d'une première hybridation de méthode, en partie historique et en partie

---

<sup>6</sup> On utilise le terme de politique dans un sens large de rapport au pouvoir, tel qu'il est développé dans la pensée du paysage, par exemple chez John Brinckerhoff Jackson, 2003, ou Anne Sgard, 2010.

géographique. Puis nous décrivons leur « socle » au sens des paysagistes, autrement dit le volet plus morphologique et physique des sites (Davodeau, 2008). Cette forme de lecture s'intéresse à la matérialité, ce qu'on pourrait appeler les caractères du milieu au sens des géographes, en accordant une place particulière à ce qui relève de la « médiance » (Berque, 1990) c'est-à-dire des traits matériels qui organisent la relation immatérielle de l'humain avec ces éléments et structures du milieu (sol, eau, climat, topographie, co-visibilités, délimitation, structure d'ensemble). L'examen des plans de conception permet d'aborder les dimensions plus intentionnelles des projets, au-delà de la formulation des objectifs fonctionnels des acteurs. Cette dimension intentionnelle est plus spécifiquement développée dans l'examen des représentations sociales quant aux rôles et fonctionnalités souhaitées des projets, telles qu'on peut les lire sur les sites internet de ces potagers, et par des entretiens auprès de leurs responsables et jardiniers. Ces trois volets (caractéristiques et récit de la fabrique paysagère ; socle et intentionnalités du dessin ; représentations sociales des fonctionnalités) permettent d'évaluer les principales divergences et convergences entre ces deux installations. Dans un dernier temps, nous proposerons une grille de lecture pour évaluer les effets écologiques et les effets paysagers des transformations opérées. C'est une phase de recherche sur des indicateurs de durabilité, qui nécessiterait un travail pluridisciplinaire, que nous ne ferons qu'esquisser pour montrer la complexité mais aussi les potentialités du sujet. Il est déjà bien reconnu que ce sujet est complexe, soumis à une grande variabilité (selon le contexte, les pratiques, les critères et méthodes de relevés ; Stella 2022 ; Villatte, 2017). Cependant, comparer deux situations dans un même contexte urbain (même quartier) résout certaines des difficultés et biais habituellement signalés. Nous mobiliserons un outil particulièrement utilisé par les paysagistes (Pousin et al., 2017), en proposant une reconduction photographique diachronique : l'observation des transformations d'une parcelle de potager, sur 120 ans, peut révéler, comme dans un récit biographique, les changements des relations entre la ville et ses jardins nourriciers. C'est le reflet d'une évolution des techniques, mais plus globalement de notre rapport à la nature, qui enrichit et met en perspective les convergences signalées précédemment. Le croisement de ces différents outils cherche à proposer une méthode d'évaluation socio-écologique des projets par l'approche paysagère.

Notre démarche enfin conduit à discuter des leçons à tirer, quant à ce que les évolutions agroécologiques et cette nouvelle nature en ville font aux relations ville-agriculture, et quant à ce processus de création de nouveaux paysages urbains.

## 1. Convergences de deux installations agricoles urbaines malgré des différences importantes de temporalité, de taille et de vocation

Les installations agricoles mises en regard sont toutes deux dans Versailles, à moins d'un kilomètre l'une de l'autre. Versailles est une ville francilienne de 85 000 habitants (densité de 3 300 hab./km<sup>2</sup>), au centre d'une agglomération de 270 000 habitants. La ville est toujours organisée selon une conception urbaine héritée du XVII<sup>e</sup> siècle, structurée par le château et des grands axes créant des perspectives et conditionnant les circulations. Une place importante reste dédiée aux espaces naturels, largement publics<sup>7</sup>. En cohérence, elle est associée à un haut degré de protection patrimoniale, qui tend à figer ses paysages urbains. La municipalité comme la communauté d'agglomération, stables politiquement depuis des décennies, autour de la figure de François de Mazières en particulier, portent cette idée de « ville nature »<sup>8</sup>. Les deux sont à moins d'un kilomètre du château de Versailles, dans un espace reconnu comme patrimoine mondial par l'UNESCO, élargissant le périmètre délimité des

---

<sup>7</sup> Par exemple le parc du château est le plus grand parc du Grand Paris, avec 815 ha.

<sup>8</sup> Terme en titre de la page personnelle de François de Mazières. Celui-ci est au conseil municipal de Versailles depuis 1995, il en est maire et président de la communauté d'agglomération depuis 2008. Il est aussi commissaire général de l'exposition « Biennale de l'architecture et du paysage d'Ile-de-France » qui existe depuis 2019, et a favorisé l'installation de la ferme Nature&Découvertes.

abords des monuments historiques pour le château à 5 km, et dans un site patrimonial remarquable (ex-ZPPAUP). Ainsi, en théorie et juridiquement, rien ne doit bouger quant à l'aspect des sites. De fait, et parce qu'il s'agit de paysages vivants, habités, cultivés, à dominante végétale, les transformations sont perpétuelles et suivent les mouvements de la société.

### Caractérisation des potagers et des projets qui les animent

La première est une ferme urbaine ouverte en 2021, insérée dans un nouveau quartier de logements collectifs installés sur d'anciens terrains ferroviaires et des friches, près de la gare Versailles-Chantiers qui est la plus importante des Yvelines. Elle a été soutenue dans sa conception et son installation par la Fondation de l'entreprise Nature&Découvertes, qui construisait son siège en même temps à proximité. Le site lui-même correspond à un ancien réservoir faisant partie du réseau hydraulique pensé et construit à l'époque de Louis XIV, dont la fonction a été perdue au fil du temps (et n'est plus en eau depuis les années 1950). Évènement remarquable, sa situation est à une centaine de mètres d'un autre ancien réservoir enrichi depuis le début du XXe siècle, qui dans ce même contexte, mais sur une décision politique antérieure d'une dizaine d'années, a été dévolu à un parc public « classique » (jardin des étangs Gobert, cf. carte 1). Ce simple fait témoigne déjà de transformations urbanistiques dans les orientations en faveur de l'agriculture urbaine. Elle se trouve plutôt enclavée dans le nouveau quartier, mais sur un cheminement piéton peu fréquenté, malgré la proximité de la gare. Par la suite, elle sera abrégée en ferme N&D.

La seconde est le Potager du Roi, un site de production fruitière et légumière installé à l'époque de Louis XIV et qui a une longue histoire de conservation des variétés fruitières, d'innovation dans les modes de production alimentaire, et d'enseignement (de Courtois, 2003). Il est aujourd'hui inséré dans la ville-centre, non loin également d'une gare (Versailles-Rive Gauche), entre la cathédrale et la Pièce d'eau des Suisses. Ce grand bassin entouré de pelouse et d'alignements de platanes constitue un des grands espaces verts publics de la ville : ce faisant, le Potager du Roi contribue à une importante « trame verte » de l'ouest de Versailles, avec en plus les coteaux boisés de Satory au sud, et les bosquets et jardins du château au nord-ouest. Son périmètre, cerné de murs, a peu évolué depuis le XVIIe siècle malgré tous les aléas. Le jardin de la Figuerie, qui est une des unités de culture, est surligné en rouge (carte 1), car il a particulièrement la même forme et la même surface que la ferme N&D, et nous l'utiliserons par la suite. Mais la comparaison impliquera souvent de prendre l'ensemble du Potager du Roi en référence (en vert). Par la suite, elle sera abrégée en PdR.

**Carte 1 : Localisation de la ferme Nature&Découvertes (rouge), du parc des étangs Gobert (orange) et du jardin de la Figuerie (jaune), dans le Potager du Roi (vert), Versailles**



©Google, août 2016

Le tableau suivant (tab. 1) reprend les grandes lignes qui permettent de caractériser les fermes en tant que projet de paysage. On peut en décrire cinq dimensions : la situation géo-historique (date, période, surface, situation géophysique), les porteurs (propriétaire, commanditaire, concepteur), les principaux objectifs déclarés (services visés), les modes de gestion (organisation des débouchés, des modes de production, de l'ouverture au public).

**Tab 1 : Caractéristiques générales des deux projets**

	Ferme Nature&Découvertes	Potager du Roi
Date d'inauguration	2019	1683
Période d'installation	2 ans (1 an conception, 1 an travaux)	5 ans
Surface	3000 m <sup>2</sup>	9,4 ha (3 ha pour le Grand carré)
Situation initiale	Réservoir aménagé pour les eaux de la ville et du château, vers 1685 (pied du coteau de Saclay), en friche	Etang et marais drainés au XVII <sup>e</sup> siècle (pied du coteau de Satory)
Bailleur/investisseur	Fondation privée Nature&Découvertes	Louis XIV puis Etat (Ministère de l'agriculture). Recours récents à des fonds privés (WMF, Fondation de l'ENSP)
Propriété foncière	Etat (affecté à l'établissement public du château de Versailles)	Etat (affecté à l'école nationale supérieure de paysage)
Concepteur initial	Gilles Degroote (ex-conseiller aux entreprises en développement durable) Avec Rémi Algis, paysagiste, Charles-Hervé Gruyer, jardinier-permaculteur, Patrick Nicolas, pépiniériste bio	Jean-Baptiste de la Quintinie (ex-avocat, conseiller du président de la Chambre des Comptes) Avec Le Nôtre, jardinier-concepteur, et Hardouin-Mansart, architecte
Objectifs du projet initial	Alimentation de proximité Lieu régénératif dans la ville, et pour les employés de l'entreprise Création d'emplois ; Transmission-formation	Alimentation de la Cour du Roi Expérimentation de techniques et de variétés, innovation des pratiques et des produits
Objectifs du projet actuel/services rendus	Alimentation de proximité Lieu régénératif avec en plus, rôle dans la récupération des eaux de pluie urbaines Création d'emplois Transmission-formation Sensibilisation-accueil du public	Alimentation de proximité, Conservation de l'art de l'espalier et des collections variétales Expérimentation de nouvelles pratiques Transmission-Formation Sensibilisation – accueil du public Cadre de travail et de vie (école supérieure de paysage)
Productions	Légumes, aromatiques-tisane, fruits, œufs, miel	Fruits, légumes, aromatiques, miel
Débouchés des produits	Paniers hebdomadaires (via commande internet)	Boutique sur place Marché hebdomadaire Comptoir avec paniers (via commande internet) Restaurateurs, transformateurs
Mode de gestion	Agriculture biologique, permaculture (inspiration Gruyer, Fortier, Coleman ; eux-mêmes inspirés des maraîchers parisiens, en particulier Moreau et Daverne).	En transition vers agriculture biologique de conservation/biointensif (inspiration des pratiques du XVII <sup>e</sup> et XVIII <sup>e</sup> ; des maraîchers parisiens du XIX <sup>e</sup> , Moreau, Daverne) Conservation et expérimentations selon les parties du Potager
Ouverture au public	Payante : Accueil des scolaires, des groupes, sur réservation et devis (de l'ordre de 500 euros pour 3h) Gratuité ponctuellement (moment de la distribution des paniers, quelques heures, un jour par semaine)	Accès aux étudiants, stagiaires, bénévoles et personnels de l'ENSP (environ 500 personnes) Payante : billet individuel (3 à 5 euros) ou abonnement, accueil des scolaires ou des groupes sur réservation et devis

## Conditions du foncier, et objectifs des deux projets

Les conditions matérielles initiales du projet sont donc très proches (tab. 1) : même quartier de ville, même historique lié aux aménagements hydrauliques des années 1680, même situation en pied de coteau de plateaux limoneux, et même condition initiale de bas-fonds humides – avec cette différence que le PdR était dans une situation naturelle de pied de coteau marécageux, qu’il a fallu drainer. Alors que pour N&D, les réservoirs installés par l’intendant Thomas Gobert étaient certes en pied de coteau, mais quelques dizaines de mètres au-dessus des fontaines du château – ce qui en faisait l’intérêt mais avait nécessité la création d’un dépôt d’argile. Celui-ci, abimé, a dû être remanié pour installer un sol drainant.

Pour les porteurs de projet, la propriété du foncier, domaine de l’État, est la même, ce qui conduit aussi, pour les deux, à l’obligation d’autorisation de la DRAC pour tous les travaux (Direction régionale des affaires culturelles de l’Île-de-France). Quant aux acteurs de la conception elle-même, les profils professionnels se répondent étrangement, avec une alliance interdisciplinaire, dirait-on aujourd’hui, entre un « savant-cultivateur » (Jacobsohn, 2019), pourtant non issu de ce milieu professionnel mais plutôt des milieux du conseil, et un « artiste », un spécialiste du dessin et de la conception d’espace, spécialiste aussi de la transversalité avec les métiers et les savoirs liés à cette conception (sols, hydrologie, données climatiques).

Les convergences sont aussi dans le registre des objectifs socio-économiques, des services recherchés, qui s’articulent autour de systèmes de production orientés potager et fruitier. Des différences apparaissent néanmoins : dans l’importance accordée aux arbres fruitiers, et la diversification vers les cultures aromatiques. La première est liée à la valorisation symbolique mais aussi structurante de l’arboriculture, en espaliers puis contre-espaliers dans le PdR, qui rend visible les exploits d’acclimatation au service de l’alimentation de la Cour : des figues, des pêches, des pommes et poires de diverses variétés, permettant un étalement dans le temps des productions. Les lignes de fruitiers sont structurantes par la géométrie de leur disposition, qui est encore soulignée par les formes très dirigées des arbres, et parce qu’elles sont pérennes. Aujourd’hui, ces lignes et leur disposition en carré constituent la trame essentielle, protégée, du paysage du PdR et d’un art des jardins reconnu, historique.

Ces cultures sont présentes dans la ferme N&D mais mineures et dispersées. Surtout, leur présence a changé de justification, et porte aujourd’hui un rôle agro-écologique, commun aux deux fermes (ombre et évapotranspiration pour l’adaptation au changement climatique, bénéfique pour les oiseaux et insectes aidant à la lutte biologique, optimisation de l’usage de l’eau).

La seconde, l’orientation vers les cultures aromatiques, est prise dès le départ pour la ferme N&D, alors qu’elle est relativement mineure dans le PdR, même si elle est plus valorisée depuis les années 2010. C’est une filière intéressante pour l’agriculture urbaine (adaptée aux petites surfaces et productive une grande partie de l’année), mais qui porte peu d’enjeux de conservation et de formation pour le PdR. Les productions restent dans l’ensemble assez similaires, les débouchés aussi (avec la différence importante de la boutique et des restaurateurs au PdR, en lien avec sa dimension). Quant à ce qui relève plus des services, la création d’emplois est bien déclarée comme un objectif côté N&D, mais elle ne l’est pas pour le PdR. La conservation – collections de biodiversité cultivée - n’est exprimée que côté PdR. Cela s’explique facilement, car l’un est porté par un établissement public (avec des plafonds d’emploi à respecter, et des obligations de service public qui sont : la conservation et le cadre de vie et de travail d’une école, qui s’ajoutent à celles communes aux deux fermes), l’autre par une entreprise privée. Celle-ci a néanmoins des obligations liées au public (la propriété restant au domaine national du château), et voit aussi dans les services d’accueil de groupes et de formation une source d’équilibre financier. Ainsi, l’accueil du public fonctionne-t-il aussi de façon un peu différente, plus marchandisée et rémunératrice pour N&D. Fait remarquable, qui n’était pas dans nos hypothèses initiales,

l'observation des deux situations témoigne que l'agriculture urbaine brouille complètement les frontières entre public et privé, aussi bien quant au foncier, à la gestion, aux services rendus, à l'ouverture au public, avec des contradictions.

### Modes de gestion

Les deux sites sont aujourd'hui gérés selon des principes techniques agroécologiques qui ont de nombreuses similarités. Certains sont puisés dans le riche passé horticole du XIXe siècle – références citées au PdR (par exemple Moreau, Daverne, 1845/2016 ; mais aussi le maraîchage sur sol vivant est cité par les jardiniers, un mouvement lancé en 2012), et d'autres dans des théorisations récentes – références revendiquées à N&D en permaculture, ou bio-intensif sur petites surfaces : Perrine et Charles-Hervé Gruyer, Jean Martin Fortier au Canada ou Eliot Coleman aux USA. Toutes convergent sur beaucoup de choses : la posture expérimentale permanente, l'usage réduit ou absent des pesticides chimiques, l'application de « solutions fondées sur la nature », la préservation d'espaces non productifs mais rendant des services agro-écologiques (biodiversité auxiliaire entomologique et ornithologique, engrais vert, compost). Mais ces principes, pour la viabilité économique, reposent aussi sur l'intensification en main-d'œuvre, et en usage des sols, pour permettre l'association et l'étagement des cultures.

Il y a néanmoins des différences importantes. L'un a quatre siècles d'existence et a connu de nombreux changements de pratiques (tout en se devant de conserver au maximum la structure paysagère, classée), l'autre est tout jeune (début de production en 2019, ouverture reportée par le Covid, en septembre 2021). L'un fait 9 ha quand l'autre fait 3000 m<sup>2</sup>. Le plus grand, le Potager du Roi est divisé en unités-jardins qui font, certains, une surface proche de celle de N&D pour ce qui est du maraîchage : on peut ainsi comparer la ferme N&D au jardin de la Figuerie (Carte 1), qui au sein du PdR a la même forme et une surface maraîchère proche.

## 2. Des caractéristiques agronomiques et de conception spatiale très similaires

En annonçant une comparaison au prisme du paysage, on cherche à mettre en évidence les relations entre l'aspect objectivable (éléments, structures, relations socle-activités du vivant) et les représentations et perceptions de ces fermes. Cela s'appuie sur l'idée berquienne (Berque, 1990) que l'on aménage en fonction des représentations que l'on se fait de notre espace, et réciproquement... Pour les projets agricoles urbains, leur transformation agroécologique présuppose, pour leur réussite, qu'il y a un changement de représentations et des changements matériels cohérents. De la même manière, la création de nouveaux espaces agroécologiques suppose la prise en compte de ces représentations, ce qui est très concrètement manifesté par les plans des jardins. Cet objectif amène donc à construire une méthode par une double lecture : l'une par des indicateurs agroécologiques (tab.2), qui ici s'est largement inspirée de travaux de recherche sur l'agroécologie, adaptée à l'agriculture urbaine (FAO, 2018 ; Miremont, 2021) ; l'autre par l'analyse des structures et éléments des plans (fig. 1 et 2). Cette méthode reste exploratoire<sup>9</sup>.

### Caractérisation agronomique et écologique

#### Tab. 2 : Milieu et paysage

---

<sup>9</sup> Ces critères sont aussi travaillés et partagés dans une Unité Mixte Technologique Durabilité des fermes urbaines professionnelles, associant, autour de quatre potagers urbains franciliens, un organisme professionnel d'entreprises horticoles (ASTREDHOR), et des chercheurs géographes, agronomes, ethno-écologues (INRAE, équipe Agricultures urbaines, ENSP).

	Ferme Nature&Découvertes	Potager du Roi
<b>Sol</b>	Terres de remblai du projet urbain du plateau de Saclay, compost	Terres de remblai du creusement de la pièce d'eau des Suisses + apports du plateau de Saclay + paillages et compost (fumiers jusqu'au XXe s.)
<b>Eau</b>	Fond humide, ressource principale eau de la ville, mare-réservoir au rôle tampon faible	Fond humide +, ressources principale eau de la ville
<b>Exposition</b>	Localisation des parties les plus productives liées à l'exposition	Système de murs pour optimiser l'exposition
<b>Environnement topo</b>	Plat, encaissé, pied de coteau, ville de 3 côtés, parc à l'ouest, aménagé avec différents niveaux	Plat, encaissé, pied de coteau, ville de 2 côtés, parc au sud et à l'ouest, aménagé avec différents niveaux
<b>Co-visibilités</b>	Forte pour les étages élevés des immeubles environnant, faible depuis la rue	Forte pour les étages élevés des immeubles environnant, faible depuis la rue sauf au niveau de trois grilles/perspectives
<b>Délimitation</b>	Murs	Murs

De nouveau, le constat dominant est la similarité des conditions de création de ces deux paysages. La prise en compte du fonds humide et de médiocre qualité agronomique a imposé de constituer des sols par déplacement de terres limoneuses des plateaux à proximité, et un apport de compost permanent. Les deux ont la même problématique de l'eau et la quasi-obligation d'utiliser l'eau potable de la ville, mais cherchent l'optimisation de l'exposition en jouant sur les murs et sur la topographie. Les deux sites ont pu être mis en production grâce à des terres de déblai venues du plateau de Saclay (pour N&D, en lien avec les grands projets urbains qui y sont menés) ou de Satory (pour améliorer le « fond », en plus des terres liées au creusement de la Pièce d'eau des Suisses : de Courtois, 2003, p. 8). L'origine du compost et l'apport indispensable de matière organique pour compenser les récoltes sont une des différences principales que nous avons pu observer, plus qualitative que quantitative : mais Gilles de Groote (N&D) accorde une réelle importance à montrer la création de liens avec la ville, ce qui l'a conduit à utiliser une filière de compostage à partir du marc de café par exemple, à expérimenter le compostage de ses toilettes sèches, à prendre des contacts pour essayer la récupération des déchets de la restauration collective aux alentours (avec un obstacle logistique), à récupérer les eaux de pluie de deux bâtiments à proximité. Le PdR lui continue d'utiliser des filières rurales de proximité (Saclay, Rambouillet) pour cet apport extérieur de compost ou de paillage.

### Structure et éléments paysagers des plans de conception

Ces relations entre socle et représentations se cristallisent dans le plan donné à ces potagers, qui montre aussi la structure paysagère, comme on peut l'analyser pour un jardin ornemental. Les deux plans ne sont pas à la même échelle, ce qui induit forcément une structuration différente, mais quelques caractéristiques sont à souligner.

Fig. 1 : Ferme Nature&Découvertes (plan 2019) : 110 m. X 32 m.



Fig. 2 : Potager du Roi (plan Jean Chaufourier 1720) : 250 m. X 300 m. (sans compter jardin Duhamel)



Le plan du Potager du Roi est marqué par la géométrie et l'importance du tracé des lignes, bien plus que N&D (fig. 1 et 2). Cette régularité et cet ordonnancement lisibles sur la fig. 2 sont caractéristiques de la pensée spatiale mutuelle de Louis XIV et de Le Nôtre (on la retrouve dans les jardins du château, mais aussi dans le plan de la ville dans son ensemble, du quartier Saint-Louis en particulier). Le carré, figure de la maîtrise ; les symétries et la régularité fractale, figures de l'ordre, ont des portées symboliques politiques qui ont déjà été bien décrites. Mais des éléments communs de structuration

frappent aux yeux : les lignes justement, formes par excellence de l'unité de cultures légumières comme des alignements d'arbustes ou arbres fruitiers ; la place de l'arbre d'ailleurs ; l'imbrication régulière de ces deux types de lignes ; mais aussi ce besoin de proximité avec des espaces plus sinueux, arborés (forêt-jardinée/Balby aujourd'hui séparé du fonctionnement du Potager – mais le carré en haut à droite de la fig. 2 est devenu un jardin plus libre, avec un fruticetum dans lequel on circule par petits sentiers labyrinthiques), le maintien de la présence de l'eau (mare/bassin), dans une recherche plus symbolique que fonctionnelle, mais qui a un rôle écologique important (oiseaux, insectes, auxiliaires des cultures) ; le bâti (centre technique, bureau des jardiniers) et les serres sur les bords, les unes proches des autres, car les serres demandent énergie et main-d'œuvre ; des niveaux topographiques différents. La création de différents niveaux permet de jouer avec l'exposition au soleil mais aussi au vent, de faciliter le travail et la logistique (transport de compost ou des récoltes, organisation de l'irrigation). Les murs sont aussi très présents, pour clore l'ensemble, ou les parcelles dans le cas du PdR, pour des raisons climatiques (exposition au soleil, abri du vent), et sécuritaires. La ferme N&D sur ce dernier point est un peu différente, car le mur n'est pas très haut du côté de la rue, une partie étant seulement grillagée et laissant des ouvertures visuelles de l'extérieur sur la ferme, et réciproquement. Mais autour du PdR, plusieurs grandes grilles, ajoutées fin XVIIIe et XIXe siècle, permettent de belles perspectives de la rue vers le jardin, de façon même plus spectaculaire et monumentale (cf. fig. 3).

**Fig. 3 : Photo Potager du Roi vu de la rue d'Anjou (©S. Bonin, avril 2024)**



Finalement, l'espace est prioritairement organisé par la production, mais les nombreux services qui sont associés à la logique de l'agriculture urbaine influencent l'organisation spatiale par les co-visibilités, et par la gestion d'espaces dédiés d'une part à la biodiversité (espace pour les poules, parcelles en rotation pour les engrais verts, arboretum aux fonctions pédagogiques et de biodiversité pour les oiseaux et les insectes notamment qui sont recherchés...), et d'autre part à l'accueil des

humains. Cette organisation des espaces par d'autres fonctions que productives se retrouve, dans une certaine mesure, dans la communication des jardiniers eux-mêmes que nous allons voir.

### La place de la fonction productive dans les images des sites internet et discours des jardiniers

Dans un registre plus actuel et synchronique des deux installations, les sites internet, et les documents de communication offrent des images qui reflètent également ce qui importe pour les porteurs de projet, ce qu'ils souhaitent donner de leur propre imaginaire (Mitchell, 2014). Leur analyse s'est centrée sur les rapports respectifs de la production maraîchère et fruitière, par rapport aux autres fonctions socio-écologiques mises en avant, et a été complétée par les entretiens auprès des jardiniers. Quels rôles la ferme urbaine affiche-t-elle, revendique-t-elle dans chaque cas ?

Fig. 4 : Photos des deux fermes, sur les pages d'accueil des sites internet



S'abonner au Nashi | Se désabonner du Nashi | facebook | recherche | 99

**le potager du roi**  
Versailles

historique | aujourd'hui | une école au potager | visites | boutique

**actualités**

- Nids et cocons
- Carnet de bord du Potager du Roi - mercredi 1er juin
- La Préséance du vivant
- Projet(s) terre(s)
- 2e édition de la Biennale d'architecture et de paysage
- Carnet de bord du Potager du Roi - mercredi 27 avril
- Festival de musique classique « Idéal au Potager du Roi »
- toutes les actus

**cours de jardinage**

Faites votre choix parmi une dizaine de formations !

*en savoir plus*

**espace vidéos**

- Le Potager du Roi en vidéo

**visites**

Avril à octobre, mardi au dimanche, 10h-18h

Novembre à décembre, mardi au vendredi, 10h-18h, et samedi, 10h-13h

Janvier à mars, mardi au vendredi, 10h-18h

*voir les tarifs*

**Boutique-librairie**

La boutique-librairie propose des produits frais du Potager du Roi, ainsi que des produits transformés et dérivés. L'espace librairie compte plus de 800 références d'ouvrages et revues dans les domaines du jardin,

Photos : Arnauld Duboys Fresney, Didier Plowly, Chiara Santini et Vincent Guiné

**Le Potager du Roi a été construit entre 1678 et 1683 par Jean-Baptiste La Quintinie, à la demande de Louis XIV. Ouvert au public depuis 1991, c'est le site historique de l'École nationale supérieure de paysage. Classé monument historique et jardin remarquable, ses jardiniers perpétuent l'art de la taille et cultivent une grande diversité de fruits et légumes dans un jardin à la Française.**



Sources : sites internet [www.lafermenatureetdecouvertes.fr](http://www.lafermenatureetdecouvertes.fr) et [www.potager-du-roi.fr](http://www.potager-du-roi.fr) (consultés en juillet 2022). Photos (en bas) : Arnauld Duboys Fresney, Didier Plowly, Chiara Santini, Vincent Guiné

L'analyse de la composition des images (fig. 4) montre que les deux jardins revendiquent d'être dessinés, et d'être pensés par rapport à un accueil du public dans un rôle productif mais aussi largement d'expérimentation, de formation et de sensibilisation. Toutes nos enquêtes auprès des responsables des sites ou des jardiniers témoignent de ce rapport assumé d'une très grande multifonctionnalité, toujours structurée autour de la production. Quelques propos particulièrement représentatifs de cette manière de concevoir leur travail sont rapportés dans l'encart. La production alimentaire, bien qu'elle ne suffise pas économiquement et soit minoritaire dans le chiffre d'affaire des fermes, est centrale pour les services sociaux ou écosystémiques, et donne du sens à ceux qui travaillent pour ces installations (encart). C'est un changement important dont témoigne le PdR, initialement et jusqu'au mi-XXe siècle dédié à la production alimentaire et à son apprentissage.

#### **Encart : Extraits d'entretiens avec les jardiniers des deux installations**

Pour N&D, le porteur du projet depuis sa conception, Gilles De Groote résume les principales motivations qu'il projette dans son travail de conception de fermes urbaines, qu'il développe sur d'autres lieux : « L'idée c'est de créer des lieux qui soient productifs, régénératifs, qui créent de l'emploi. C'est aussi un lieu de transmission ici, de formation. Des gens qui sont en reconversion, qui veulent réfléchir à un projet et qui ne peuvent pas partir trop loin. [...]

« Créer un paysage, c'est ça qui me fait kiffer aussi, un paysage productif, beau, écolo, c'est ça que j'ai envie de faire. Et puis je suis dans une logique d'innovation et de rupture quoi. En mode effondrement, résilience, comment on fait demain. On crée des petits écosystèmes comme ça. Et puis j'ai fait pendant 15 ans du stratégie et DD, donc j'ai une vision un peu globale et stratégie. Je suis hyper agile, j'ai une petite structure, j'arrive et puis je fais. [...]

« [Mais la priorité ici c'était la production ?] Ah non-non ici la priorité c'était la viabilité économique. Donc ce n'est pas la prod seule qui peut suffire ici. » (Gilles De Groote, N&D, entretien 4 mai 2022)

Au Potager du Roi, un jardinier, qui a d'abord travaillé pour un organisme d'insertion sociale dans des jardins privés, témoigne d'une approche différente au départ, en particulier parce qu'il retient de son parcours une différence importante quant à la place de la rentabilité commerciale. Mais finalement, on retrouve une convergence quant à la place de la production : « C'est vraiment différent du privé, on ne cherche pas à faire du chiffre. On vend la production, mais le but c'est pas vraiment de vivre grâce à ça. Ce que j'ai aimé en venant ici, c'est que je suis passionné du vivant en général, et le transmettre aux enfants, à des personnes intéressées, entretenir ou communiquer cette passion... [les objectifs pour vous du Potager, quels sont-ils, dans quel ordre ?] Production, transmission, expérimentation. Production reste en premier parce que ça découle de l'histoire du lieu. Depuis le début, il n'a jamais cessé de produire, donc c'est avant tout un lieu de production. Tout le reste gravite autour. » (Nicolas, PdR, jardinier depuis février 2023)

### 3. Des transformations écologiques et paysagères liées à des nouvelles pratiques agroécologiques

Les résultats précédents ont été complétés par une recherche d'indicateurs de durabilité et de changements paysagers : les responsables des jardins ont été interrogés sur quelques données clés quant à l'évaluation écologique de leurs pratiques, et les évolutions paysagères des nouvelles pratiques agroécologiques ont été relevées. Il s'agit en particulier de répondre à l'autre grande interrogation importante : les transformations paysagères liées aux changements de pratiques contribuent-elles à une amélioration socio-écologique du jardin ?

La prise en compte des grands facteurs écologiques dans la conception et les pratiques fabriquant les paysages de ces fermes-jardins peut être examinée selon trois catégories : le sol et les méthodes pour renouveler la fertilité, la biodiversité cultivée et non, la consommation d'eau. Les chiffres donnés (tab. 3) sont des moyennes estimées et nécessiteraient des protocoles extérieurs et consolidés qui ne sont

pas conduits, du moins pour l’instant. Des inventaires sur les oiseaux et la végétation spontanée sont en cours sur le PdR. Chaque catégorie est très complexe à évaluer. Pour prendre un exemple, du compost est produit sur place pour le PdR (tontes, feuilles mortes, résidus des tailles, restes de repas des personnels selon la bonne volonté, engrais verts) comme pour N&D (qui par exemple récupère les restes de repas des personnels, et les matières des toilettes sèches) : ce n’est pas mesuré et est très variable d’une année à l’autre, alors que du point de vue du cycle du carbone, c’est important.

**Tab. 3 : Essai d’indicateurs quantitatifs de durabilité des fermes**

	Ferme Nature&Découvertes		Potager du Roi	
Surfaces	0,3 ha ; 0,1 ha en maraichage pleine terre		6 ha en enlevant le jardin Duhamel et des Suisses (agrément, conservatoire, prairie) ; 2,2 ha en maraichage pleine terre (centre du grand carré+Figuerie)	
	Total	/m <sup>2</sup> surface cultivée	Total	/m <sup>2</sup>
Substrat (compost)	10 t.	10 kg	50 m <sup>3</sup> (soit 10 à 15 t.)	2,5 kg
Eau	500 m <sup>3</sup>	166 l.	5000 à 8000 m <sup>3</sup>	83 à 133 l.
Biodiversité cultivée légumes (espèces)	20		100	
Biodiversité cultivée légumes (variétés)	60		350	
Biodiversité cultivée fruitiers (espèces)	10		20 (15 en 1900)	
Biodiversité cultivée fruitiers (variétés)			468 (c'était une trentaine en 1998 et 1200 en 1900)	
Biodiversité cultivée auxiliaire (haies, couverts végétaux, abords)	40		400 taxons identifiés	
Production légumes	2,2 t. en 2021	2,2 kg	25 t.	1,1 kg
Production fruits			14 t.	
Emploi	2 ETP + stagiaires		9 ETP + stagiaires	

Source : entretiens auprès des jardiniers en juillet 2022 et mai 2023

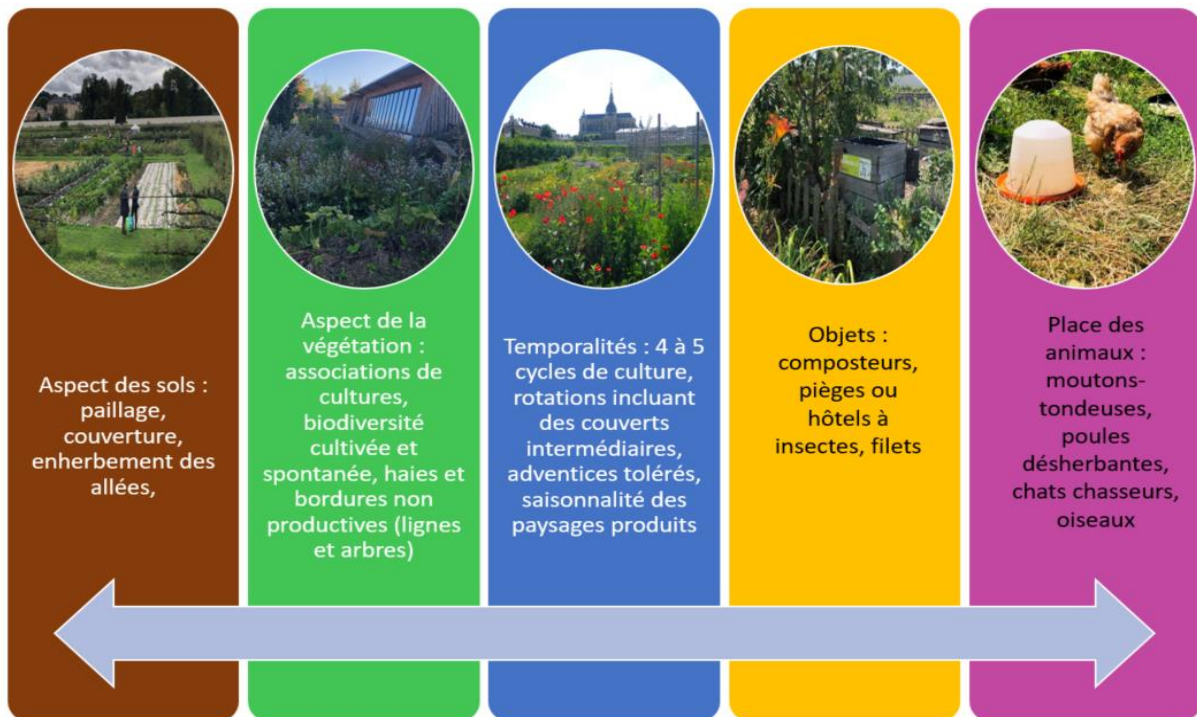
Globalement, le type de production et la météo étant proches, le système du PdR apparaît moins intensif en production comme en consommation de ressources. C’est de fait cohérent avec la moindre main-d’œuvre, et plutôt performant, au regard des moindres quantités d’eau et de compost : le PdR a quatre fois moins de jardiniers par ha, pour une production moitié moindre. Cela signifie aussi que sur le critère de l’emploi, l’entreprise privée est plus performante que celle publique. Enfin, la productivité alimentaire est assez faible, ce qui est certainement à mettre en rapport avec l’écologisation des pratiques mais aussi avec une multiplicité d’autres services demandés, comparativement au maraîchage professionnel francilien<sup>10</sup>. En 2000 au PdR, la production fruitière

<sup>10</sup> Cf. pour un ordre de grandeur : le rendement moyen en 2012 était de 5,2 kg/m<sup>2</sup> pour les tomates en plein air, dans les exploitations professionnelles, et entre 0 et 3,5 kg/m<sup>2</sup> dans des jardins collectifs étudiés la même année à Paris : Pourias J., Duchemin E., Aubry C., 2015. Products from urban collective gardens: food for thought or for consumption? *Journal of Agriculture, Food Systems and Community Development*, 5, p. 175–199.

était de 50 t. Ces chiffres devraient être suivis sur le long terme, mais ici ils permettent de contextualiser les aspects écologiques et sociaux, dans leur rapport à des marqueurs paysagers.

On a donc relevé ces marqueurs paysagers liés aux pratiques agroécologiques, qui se révèlent à l'échelle micro (fig. 5). Les pratiques sur sols vivants du PdR, ou celles plus pleinement affichées de permaculture à N&D, conduisent à de nombreuses micro-transformations sensibles : changements d'aspect des sols ; de la végétation ; des temporalités-saisonnalités ; des objets – mobiliers ; de la présence animale – mais que de similarités ici entre les deux sites ! Cette grille n'a été construite qu'à partir de nos deux cas, et même surtout des observations du PdR qui donnent un recul historique à l'observation de ces transformations.

**Fig. 5 : Principaux indicateurs de changement d'aspect liés aux changements de pratiques culturelles (communs aux deux sites)**



Ces changements paysagers à une échelle un peu supérieure, celle de l'aspect d'une parcelle, peuvent s'observer sur le PdR grâce aux collections de photographies historiques. Parmi les différentes parcelles, celle dite de la Figuerie a été choisie parce qu'elle a des dimensions proches de celles de la ferme récente N&D (3000 m<sup>2</sup>), et que c'est la plus fréquentée par les personnels de l'école et par les étudiants. Elle constitue une vitrine importante pour les visiteurs et usagers, et comme telle, les jardiniers et responsables des choix de production et de gestion s'y expriment de façon particulièrement délibérée, ou révélatrice.

Au fil du temps, l'évolution de ce jardin se révèle être un fidèle reflet de rapports de notre société à la nature (fig. 6).

**Fig. 6 : Reconstitution photographique sur le jardin de la Figuerie, Potager du Roi (vue vers l'ouest/bâtiment la Figuerie en haut, et vue vers l'est/cathédrale en bas)**

Vers 1900 (coll. ENSP)



Vers 1950 (coll. ENSP)



1990, coll. ENSP/Antoine Jacobsohn)



2022, SB



En 1900, une horticulture intensive, productive et forcée au long de l'année, couplée à des savoir-faire techniques, couvre la parcelle de châssis vitrés. En 1950, place est laissée à l'ornementation : le jardin cultive les vides, dégageant les perspectives, maîtrisant le végétal notamment exotique avec ces palmiers. Les années 1990 soulignent un peu plus la perspective, avec des banquettes d'ifs sur le côté, et une pelouse toute en sobriété : ces motifs sont associés au loisir, et plus du tout à la production.

Enfin les années 2010 marquent le retour de l'utilitarisme alimentaire, mais avec une intensivité des productions mêlée au sauvage, selon des principes de biodiversité (tolérance des plantes adventives, insertion de plantes mellifères ou d'engrais vert), et de culture sur sol vivant. Des tunnels en plastique viennent souligner le rôle productif, marqueurs importants de ce changement. Récemment, sur ce jardin, vient d'être décidé d'enlever les tunnels, arguant l'enjeu de la pollution aux plastiques. L'écologisation s'accroît, minorant la productivité alimentaire par rapport à la pression patrimoniale et environnementale. Ainsi, à travers ces évolutions paysagères, se lisent, de façon presque caricaturale, les jeux voire les conflits d'objectifs investis dans ce jardin.

## Conclusion

Nos deux cas montrent que même dans une situation très patrimonialisée, très protégée en termes de transformation des espaces, l'installation de projet agricole ou la transformation agro-écologique de situations existantes, a des effets socio-écologiques importants, et modifie bien les espaces et leurs représentations, de façon très convergente malgré l'écart historique et le portage public d'un côté, privé de l'autre. L'approche paysagère permet de les aborder transversalement.

Dans ces nouveaux paysages urbains, les questions de sol, d'eau, d'espèces vivantes animales ou végétales, sont bien prises en charge par des concepteurs et des gestionnaires attentifs.

L'objectif de production nourricière, s'il n'est pas majeur économiquement, guide la fabrique des espaces, il est premier, même s'il est articulé avec des enjeux sociaux (récréatifs ou didactiques) et environnementaux, imbriqués avec ceux économiques, du fait des nombreux services plus ou moins marchandisables. La relation ville-agriculture se fait aussi par la valorisation immobilière pour les riverains par exemple. Les circuits de vente directe sont une forme de relation. Les opportunités comme le recyclage de matière organique urbaine pour les sols, ou la récupération des eaux pluviales sont bien des nouveaux liens fonctionnels, même s'ils jouent plus sur l'amélioration du métabolisme urbain que sur la productivité agronomique, où cela ne peut que rester assez marginal. L'accueil et la sensibilisation représentent un coût en personnel/temps dont l'équilibre économique est aussi fragile et concurrent de la production, mais précisément il crée des emplois.

L'effet socio-écologique le plus intéressant de ces transformations, du point de vue paysager, est le passage d'une nature horticole à une nature agricole pour ces espaces végétaux urbains. L'installation de tunnels, de serres, de bacs, de planches de culture, a pris la place de celle des parterres ou des massifs fleuris. Les buttes, paillis, couvre-sols de toute nature s'exposent aux côtés des composteurs ou hôtels à insectes, dans une diversité de variétés cultivées ou spontanées. L'esthétique est moins mise en avant que l'utilitaire, mais ces deux catégories sont largement hybridées dans les deux projets examinés : les principes de la permaculture sont explicites dans cette façon d'intégrer les dimensions esthétiques, sensibles, la qualité des espaces à vivre pour ceux qui y travaillent. Le travail des jardiniers et ses conditions (humaines mais aussi outils, animaux, cabanes, stockages provisoires) se mettent en scène. Enfin, l'ouverture au public est problématique en contexte urbain, du fait des risques de dégradations, même involontaires (piétinement, vol, perturbations des auxiliaires – chiens interdits par exemple...). Au final, ces fermes urbaines, qu'elles soient privées ou publiques, offrent des services publics, environnementaux ainsi que d'accueil, de formation et de sensibilisation, plus ou moins marchandisés, mais elles ne constituent pas des espaces publics gratuits.

Cela rejoint d'ailleurs certains travaux sur la publicisation des espaces qui est un processus proche de notre sujet de l'agriculture urbaine (Varna, Tiesdell, 2010 ; Clément, Soulard, 2016).

Nos deux cas d'étude témoignent, plus qu'une révolution de l'agriculture ou qu'une évolution des relations ville-agriculture, de transformations de l'art des jardins. Les deux « fermes urbaines »

examinées sont finalement d’abord et avant tout des jardins, qui ont beaucoup de similitudes par-delà la différence de temps de leurs conceptions. Ce sont des espaces clos, végétaux et vivants au sein de la ville. Les désigner comme relevant de l’agriculture urbaine préserve-t-il le sens du jardin – est-ce la même chose ou sinon quel sens donner à ce changement terminologique ? Cela engendrerait-il des formes de concurrence entre ces installations et les parcs publics ? Nos efforts de caractérisation socio-écologique des transformations à l’œuvre montrent qu’en effet l’ouverture au public est plus contrainte, mais qu’elles stimulent aussi la reconquête d’espaces délaissés inaccessibles, et participent alors ce mouvement de « jardinisation » des métropoles, décrit par Jean-Noël Consalès (2023). Surtout, le sens même du jardin est préservé, comme espace clos, « plus petite parcelle du monde et totalité du monde [...] Le jardin, c’est, depuis le fond de l’Antiquité, une sorte d’hétérotopie heureuse et universalisante » (Foucault, 1994, p. 758).

Ces jardins reflètent toujours très bien notre rapport à la nature, ils l’expriment, non sans paradoxe. On assiste à une forme de concurrence avec la transformation d’un modèle d’espace horticole en agricole, ce qui modifie les paysages, positivement (diversité spécifique, vie des sols, multifonctionnalité, diversité dans le temps, présence de l’homme et relations sociales) mais aussi négativement (peu de place pour une conception créative, aspect homogénéisé ; priorisation accueil du public affaibli). Les principes de gestion agroécologique sont les mêmes partout dans le monde, ils sont partagés à grande échelle par les réseaux sociaux, avec une revalorisation des productions alimentaires locales, reconnue et relayée dans les médias. Ce faisant, une nouvelle question surgit : ces transformations ne risquent-elles pas de réduire les cultures locales ou régionales du jardin, ou du moins de réduire la créativité des formes et types de jardin ? L’avènement d’un design agroécologique mondialisé, homogénéisant, peut conduire à retrouver les mêmes formes de jardins, de Marseille à Paris, de Barcelone à Montréal – comme cela se constate déjà avec les toits-potagers, qui se ressemblent tous beaucoup. C’est de fait contradictoire, mais d’une contradiction que l’on retrouve avec les trames vertes, avec le principe de territorialisation des pratiques écologiques (prise en compte des conditions du milieu initial, appui sur les ressources locales dans des logiques d’optimisation des moyens, mais aussi création de réseaux d’acteurs locaux), avec celui de diversité (non pas intra-projet dont on a vu qu’il était bien pris en compte, mais inter-), et enfin avec le rôle des approches esthétiques et sensibles. Un croisement des cultures de la conception de jardins et de l’ingénierie agroécologique apparaît donc souhaitable et même nécessaire : il n’y va pas seulement des aménités que peuvent procurer ces installations, mais bien de leur apport socio-écologique à la ville.

### **Bibliographie :**

Aubry C., Giacchè G., Maxime F., Soulard C.-T. (dir.), 2022, *Les agricultures urbaines en France - Comprendre les dynamiques, accompagner les acteurs*, Quae.

Berque A., 1990, *Médiance – de milieux en paysages*, coll. Géographiques, GIP Reclus.

Charvet J.-P., Laureau X., 2018, *Révolution des agricultures urbaines – des utopies aux réalités*, éd. France Agricole.

Clément C., Soulard C., 2016, « La publicisation des espaces agricoles périurbains dans le Lunellois, Languedoc. Un cadre d’analyse géographique », *Annales de géographie*, n° 712, pp. 590-614.

Consalès J.-N., 2023, *(A)ménager des Métropoles-Jardins - Pour une géographie appliquée à la planification et à l’urbanisme écologiques - Le cas d’Aix-Marseille-Provence Métropole*, HDR Université Lumière Lyon 2.

- Darly S., Grandchamp L., Scheromm P., 2022, « L'agriculture urbaine à vocation sociale », in C. Aubry, G. Giacchè, F. Maxime, C.-T. Soulard. *Les agricultures urbaines en France. Comprendre les dynamiques, accompagner les acteurs*, Editions Quae, pp.95-111.
- Davodeau H., 2008, « Le « socle », matériau du projet de paysage », *Projets de paysage*, 1-2008.
- De Courtois Stéphanie, 2003. *Le Potager du Roi*, Actes Sud/ENSP.
- Delbaere D., 2010, *La fabrique de l'espace public. Ville, paysage et démocratie*, Ellipses, Coll. La France de demain.
- Dubost F., Lizet B., 2003, « La nature dans la cité », dans *Bienfaisante Nature, Communications*, 74, pp. 5-18.
- Ernwein M., 2017, Urban agriculture and the neoliberalisation of what? *ACME: An International E-Journal for Critical Geographies*, 16(2).
- FAO, 2018, *Les 10 éléments de l'agroécologie. Guider la transition vers des systèmes alimentaires et agricoles durables*, FAO, Rome.
- Foucault M., 1994, « Des espaces autres », in D. Defert et F. Ewald (dir.) *Dits et écrits 1954-1988, IV : 1980-1988*, Gallimard.
- Groupe de Bruges, 1992, *Agriculture, un tournant nécessaire*, éd. De l'Aube.
- Jacobsohn A., 2019, « Le Nôtre et La Quintinie font école : deux jardiniers, un artiste-ingénieur et un savant-cultivateur » in M. Audouy M., C. Santini (dir.), *André Le Nôtre. De l'héritage à l'action*, Actes Sud – ENSP.
- Jackson J. B., 2003, *A la découverte du paysage vernaculaire*, Actes Sud.
- Janin R., 2017. *La ville agricole – L'agriculture vit une révolution urbaine sans précédent traduisant un changement de civilisation profond*. Ed. Openfield.
- Mayol P., Gangneron A., 2019, *L'agriculture urbaine : un outil déterminant pour des villes durables*, Avis du CESE, 88 p.
- Miremont B., 2021, *L'écologisation des pratiques de l'agriculture urbaine professionnelle à Paris et sa grande banlieue*, Mémoire master 2 Théories et démarches du projet de paysage, Université Saclay/ENSP.
- Mitchell W.J.T., 2014, *Que veulent les images ? Une critique de la culture visuelle*, Les Presses du réel.
- Moreau J.-G., Daverne J.-J., 1845/2016, *Manuel pratique de la culture maraîchère de Paris, 1845* (rééd. Editions du linteau, 2016).
- Nahmias P., 2017, *L'habiter citoyen interrogé par l'agriculture urbaine*. Thèse université Rennes 2.
- Nahmias P., Le Caro Y., 2012, « Pour une définition de l'agriculture urbaine : réciprocité fonctionnelle et diversité des formes spatiales », *Environnement Urbain / Urban Environment*, vol.6.
- Paddeu F., 2021, *Sous les pavés, la terre*, Seuil.
- Pezres E., 2010, « La permaculture au sein de l'agriculture urbaine : Du jardin au projet de société », *Vertigo- La revue électronique en sciences de l'environnement*, vol. 10, n° 2, pp. 1- 12.

Pousin F., Kéravel S., Loze M.-H., 2017, *Les temps du projet au prisme de la photographie*, ANR Photopaysage (rapport en ligne : <http://photopaysage.huma-num.fr/wp-content/uploads/2017/12/lestempsduprojetweb2.pdf>)

Scheromm, P., 2015, « Motivations and practices of gardeners in urban collective gardens: The case of Montpellier », *Urban Forestry & Urban Greening*, n°14 (3), pp. 735-742.

Schwab E., Caputo S., Hernandez-García J., 2018, « Urban Agriculture: Models-in-Circulation from a Critical Transnational Perspective », *Landscape and Urban Planning*, Volume 170, pp. 15-23.

Schweizer R., Mumenthaller C., 2017, « Agriculture urbaine et souveraineté alimentaire à Genève, machines à consentement ou moteurs d'hybridation du référentiel agricole dominant ? » *Vertigo*, 17-3.

Sgard A., 2010, « Le paysage dans l'action publique : du patrimoine au bien commun », *Développement durable et territoires*, Vol. 1, n° 2, Septembre 2010.

Stella P., Grard B., Lelièvre A., Clerino P., Redlingshöfer B. et al., 2022, « Les services écosystémiques rendus par les agricultures urbaines », dans in C. Aubry, G. Giacchè, F. Maxime, C.-T. Soulard (dir.), *Les agricultures urbaines en France - Comprendre les dynamiques, accompagner les acteurs*, Quae, pp. 73-93.

Varna G., Tiesdell S., 2010, « Assessing the Publicness of Public Space : the Star Model of Publicness », *Journal of Urban Design*, vol. 15, 4/2010, p. 575-598.

Villatte M., 2017. *Agriculture urbaine, quels enjeux de durabilité ?*, ADEME.